

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 38/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration :

Convocation et affichage : 11/12/2023

Secrétaire de séance : Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

OBJET : BAIL LOCAL PASSAVOUR

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la location du petit atelier situé à la ferme du Passavour à Mme JOYANT HAKKENBERG Audrey et Mr HAKKENBERG Gérard prend fin le 31 octobre 2023.

Monsieur le Maire propose de renouveler le bail de cet atelier à Mme JOYANT HAKKENBERG Audrey et Mr HAKKENBERG Gérard, pour un loyer mensuel 50.00 € charges comprises soit 600 € par an, à compter du 01 novembre 2023 et pour une durée de 1 an.

Un contrat de bail précaire sera établi.

Monsieur HAKKENBERG Gérard ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 5 voix POUR** :

- **ACCEPTÉ** de louer à Mme JOYANT HAKKENBERG Audrey et Mr HAKKENBERG Gérard le petit atelier situé à la ferme du Passavour, à compter du 01 novembre 2023 en bail précaire pour une durée de 1 an.
- **FIXE** le loyer annuel à 600.00 € charges comprises (facturation annuelle en novembre)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 18 décembre 2023.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Sophie DUCCA